

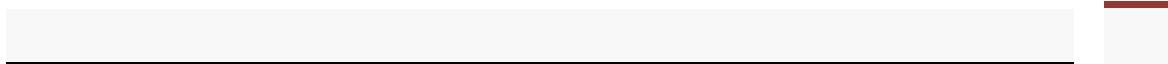


# L'action des universités québécoises pour, par et avec les Premiers Peuples

**Portrait 2023**

## **PORTRAIT DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC (SIÈGE SOCIAL)**

Ce portrait a été réalisé dans le cadre d'une vaste collecte de données menée pour le compte du Bureau de coopération interuniversitaire dans chacun des 19 établissements universitaires québécois. Pour consulter la synthèse des données recueillies : Jean, Johanne (dir.) (2020) *L'action des universités québécoises pour, par et avec les Premiers Peuples - Portrait 2019*. Rapport produit pour le Bureau de coopération interuniversitaire. 84 p.



# INTRODUCTION

Nous sommes l'Université du Québec. Le réseau collaboratif francophone reconnu pour son excellence, son accessibilité et son ouverture. Nous transformons les vies, les savoirs, le Québec et le monde tout en intégrant la diversité des réalités qui façonnent le Québec, de l'est à l'ouest, du sud au nord.

Engagés depuis plus de 50 ans pour l'accessibilité aux études universitaires et plus que jamais mobilisés pour le bien commun, nous mettons à contribution nos équipes, notre patrimoine de programmes et nos infrastructures pour répondre aux appels à l'action des Premiers Peuples en matière d'enseignement supérieur.

C'est dans cette perspective que le siège social travaille à mutualiser les efforts, en collaboration avec les établissements du réseau, afin d'offrir des milieux universitaires sécuritaires, accueillants, responsables et menant à la réussite de toutes et de tous.

# Section 1 – Organisation

---

## 1.1 Gouvernance<sup>1</sup>

### ■ Conseil d'administration

Actuellement, la composition de l'Assemblée des gouverneurs comprend un représentant autochtone qui siège à titre de membre socioéconomique<sup>2</sup>. Tanya Sirois, directrice du Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec, est membre depuis le 6 juin 2018 et son mandat a été renouvelé jusqu'en octobre 2024. Mentionnons qu'une présence autochtone aux instances de gouvernance est une recommandation acheminée en 2016 aux cégeps et aux universités par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

### ■ Comité consultatif autochtone

Le siège social de l'Université du Québec n'a pas de comité consultatif autochtone.

## 1.2 Planification stratégique

Chaque établissement du réseau de l'Université du Québec dispose de sa propre planification stratégique. Plusieurs ont adopté des plans d'action spécifiques pour les Premiers Peuples.

En cohérence avec sa mission de promouvoir l'action collective, l'Université du Québec investit dans trois instruments de planification stratégique.

### Engagement collectif des cheffes et chefs du réseau de l'UQ

En septembre 2021, l'Université du Québec et l'Université Laval, en collaboration avec de nombreux partenaires autochtones en éducation, a organisé le [Forum national sur la réconciliation](#). Lors de cet événement, les dirigeants étaient invités à marquer leur volonté de faire des pas de plus pour accorder une meilleure place aux Premiers Peuples dans leur université.

Ensemble, la présidence de l'Université du Québec et les 10 chefs et cheffes des établissements du réseau ont saisi cette opportunité. Ils se sont engagés à activer quatre grands leviers transversaux susceptibles de mobiliser et soutenir leurs équipes et qui touchent : la sensibilisation, le personnel, les programmes de formation et les capacités collectives.

L'engagement est global et ambitieux. Il implique de nombreuses actions de la part des universités, plusieurs étant de nature transversale. Cet engagement concerne en effet tous les secteurs de l'université : l'administration, l'enseignement, les services à la vie étudiante, la recherche, les ressources humaines, la communication. À terme, il modifiera la culture des communautés universitaires.

L'engagement collectif du réseau de l'Université du Québec s'énonce ainsi :

1. Augmenter continuellement le niveau de sensibilité et de connaissances des communautés universitaires concernant les réalités historiques et contemporaines des Premiers Peuples en incitant tous leurs membres (ex. : gestionnaires, personnel enseignant et de soutien, étudiants) à suivre des formations.
2. Améliorer la prise en compte des réalités et des perspectives des Premiers Peuples en embauchant des personnes autochtones dans des postes complémentaires et pérennes

- permettant de relever des défis propres à un ou plusieurs établissements, que ce soit pour du conseil stratégique, de l'accompagnement pédagogique ou des services aux étudiant.es.
3. Soutenir le travail des directions et équipes professorales visant à intégrer des contenus et des objectifs d'apprentissage relatifs aux enjeux et aux réalités des Premiers Peuples dans des cours et des programmes d'études, en ciblant prioritairement ceux : en santé, en travail social, en droit, en histoire et en enseignement (en cohérence avec la demande d'organismes autochtones concernant le Référentiel de compétences professionnelles de la profession enseignante et la « compétence 15 »).
  4. Renforcer les capacités des personnes œuvrant à ce chantier de transformation des universités ainsi que la circulation des expériences en animant des espaces d'échanges et de partage dans et entre les établissements du réseau.

### **La Table de travail sur les réalités autochtones du réseau de l'Université du Québec (TTRA)**

Les besoins sont importants et les ressources sont limitées. Aussi, le partage des expériences et des bonnes pratiques permet d'accélérer les apprentissages et d'augmenter les capacités d'action des universités du réseau. Le travail de collaboration demande donc des ressources et des expertises spécifiques. C'est sur ce point précis que l'équipe du siège social de l'Université du Québec apporte une des ses contributions essentielles.

C'est à cette fin que l'équipe du siège social coordonne la Table de travail sur les réalités autochtones (TTRA). La TTRA a été créée par la Commission de planification de l'Université du Québec (UQ), en janvier 2017. Elle est composée d'au moins un.e représentant.e par établissement, responsable de soutenir le développement stratégique de son établissement relativement au processus de vérité et de réconciliation avec les Premiers Peuples. Son action a évolué au fil des ans, en lien avec les réalités et les besoins des établissements, leur trajectoire institutionnelle, ainsi que le mouvement plus large amorcé dans le milieu universitaire.

Elle a pour mandat de conseiller, d'outiller et d'accompagner les cheffes et chefs d'établissement dans la mise en œuvre d'engagements et d'actions concrètes afin de participer au processus de vérité et de réconciliation tel qu'exigé par les différentes commissions d'enquête des dernières années. Les travaux de la TTRA permettent à ses membres, et par le fait même aux établissements du réseau de l'UQ, d'interagir pour apprendre les uns des autres en mettant en commun des défis, des expériences et de bonnes pratiques relativement à la place des Premiers Peuples au sein du réseau de l'UQ.

Son rôle est également de favoriser la circulation des savoirs afin d'améliorer la sensibilisation des différents intervenants du milieu universitaire quant aux réalités des Premiers Peuples et de renforcer leurs capacités à mener des actions pertinentes, en réponse aux besoins de la population étudiante, des organisations, des communautés et autres partenaires autochtones. Lors de la mise en œuvre de ses initiatives, la TTRA s'assure qu'elles soient en cohérence avec les orientations des groupes et organisations autochtones concernées.

### **Le plan d'action « Approfondir l'engagement de l'Université du Québec à faire une meilleure place aux Premiers Peuples »**

L'Université du Québec s'est dotée d'un plan d'action 2022-2025. Ce plan s'inspire directement des

six axes d'enjeux thématiques et des défis identifiés par les partenaires autochtones lors de la démarche entourant le Forum national sur la réconciliation 2021, « S'engager dans les pas des étudiants des Premiers Peuples ». Il vient aussi appuyer directement les établissements dans la mise en œuvre de l'engagement collectif adopté lors du Forum, en contribuant de façon originale par une action réseau.

L'engagement de l'Université du Québec en 10 objectifs

1. Créer des outils d'information et de connaissances
2. Offrir des activités de formation aux communautés universitaires
3. Faire connaître et célébrer les cultures autochtones avec les établissements
4. Assurer les liaisons et enrichir les initiatives touchant la réussite
5. Soutenir et faire connaître les initiatives conçues pour les besoins de la population étudiante autochtone
6. Mutualiser les efforts concernant les démarches d'autochtonisation des établissements
7. Renforcer les capacités du personnel et leur action visant la sécurisation culturelle des milieux de vie étudiante
8. Valoriser les données de recherche pour l'action des universités
9. Reconnaître et renforcer les communautés de recherche
10. Renforcer la place et l'influence des Premiers Peuples dans les lieux décisionnels

### **1.3 Structure administrative**

Les dossiers autochtones revêtent une importance stratégique à l'Université du Québec. Les actions sont sous le leadership du Bureau de la présidence. Un poste de chargée de projets autochtones a été créé.

---

<sup>1</sup> Représentation autochtone aux comités décisionnels et consultatifs (ex. : conseil d'administration, comité consultatif autochtone, comité d'éthique de la recherche).

<sup>2</sup> Loi sur l'Université du Québec, article 7, alinéa e) sept personnes nommées pour trois ans par le gouvernement, sur la recommandation du ministre, après consultation des groupes les plus représentatifs des milieux sociaux, culturels, des affaires et du travail.

<sup>3</sup> [http://www.uquebec.ca/reseau/fr/system/files/documents/memoires\\_avis\\_rapports/uqc-quebec\\_ses\\_talents-complet](http://www.uquebec.ca/reseau/fr/system/files/documents/memoires_avis_rapports/uqc-quebec_ses_talents-complet).

## **1.4 Politiques et réglementation de l'établissement**

Les structures administratives de l'Université du Québec ne prévoient actuellement aucune politique ou structure centrées sur les questions autochtones.

# **Section 2 – Enseignement aux trois cycles**

## **2.1 Effectif étudiant autochtone**

Avec sa mission particulière de soutien à l'action réseau, le siège social de l'Université du Québec n'accueille pas d'étudiants ou d'étudiantes. Selon les données recueillies en 2019 (Jean, 2019), il a été estimé que les 10 établissements du réseau accueillent plus de la moitié de la population étudiante membre des Premiers Peuples répartie sur l'ensemble du territoire.

## **2.2 Offre de programmes répondant aux visions, valeurs, besoins et intérêts des communautés autochtones**

Le siège social répertorie l'ensemble des programmes offerts dans les dix établissements du réseau à partir du [Répertoire des programmes](#) où une caractéristique « Premiers Peuples » permet de mettre en valeur l'offre de programmes spécifiques aux contextes, enjeux, réalités et perspectives des Premiers Peuples dans les établissements. C'est une trentaine de programmes en éducation, intervention, gestion, développement économique, langue et gouvernance qui sont proposés à travers le territoire.

Le réseau de l'Université du Québec se positionne comme un partenaire de choix pour accompagner et soutenir les populations autochtones dans le développement des compétences et des expertises essentielles à la mise en valeur des savoirs culturels, au respect des principes d'autodétermination ainsi qu'à l'amélioration de la qualité des environnements.

## **2.3 Insertion de contenus autochtones dans les cours ou partie de cours offerts aux étudiants autochtones et allochtones dans les programmes réguliers**

En collaboration avec différent.es experte.es d'organisations autochtones en éducation et du milieu universitaire, le siège social coordonne actuellement la conception d'un module d'autoformation s'adressant aux enseignantes et enseignants universitaires. L'objectif est de leur permettre d'amorcer une réflexion et de s'outiller afin d'être en mesure de redéfinir des contenus de cours et des approches pédagogiques qui tiennent compte des enjeux, réalités et perspectives des Premiers Peuples. Ce travail s'appuie entre autres sur le document *Repères et pistes d'action. Guide réflexif pour l'inclusion des perspectives, des savoirs et des réalités des Premiers Peuples dans la formation à l'enseignement* (Université Laval, 2021)<sup>1</sup> destiné à l'ensemble du corps enseignant universitaire.

Le module d'autoformation *Place aux Premiers Peuples dans l'enseignement universitaire* sera accessible à tout le personnel enseignant à partir de la plateforme [Enseigner à l'université](#) conçue par le Groupe d'intervention et d'innovation pédagogique du réseau de l'Université du Québec (GRIIP). La plateforme regroupe déjà six modules sur diverses thématiques relatives à l'enseignement

<sup>1</sup> Pilote, A., Audy, N., Blanchet, P.-A., Borri-Anadon, C., Hébert-Houle, É., Hirsch, S., Gélinas, K., Gros-Louis, N., Joncas, J.-A., Kanga, M., Lavoie, C., Maltais-Landry, A., Moisan, S., O'Bomsawin, S., Ouellet, S., Petiquay, L., Pinette, S., Renaud, F., Vachon-Savary, M.-È. (2021). *Repères et pistes d'action. Guide réflexif pour l'inclusion des perspectives, des savoirs et des réalisations des Premiers Peuples dans la formation à l'enseignement*. Faculté des sciences de l'éducation, Université Laval.

universitaire et elle remporte un franc succès auprès des universités francophones.

## **2.4 Participation d'intervenants autochtones à l'intérieur des cours**

Ne s'applique pas.

## **2.5 Services de pédagogie universitaire**

Le Groupe d'intervention et d'innovation pédagogique (GRIIP) est une communauté de pratique vouée à la pédagogie universitaire et coordonnée par l'équipe du siège social. Elle regroupe des membres offrant des services pédagogiques et des membres du corps professoral provenant de tous les établissements du réseau. Différentes activités sont planifiées annuellement pour soutenir le développement des pratiques pédagogiques dont certaines traitent d'approches propres aux Premiers Peuples.

Par exemple, les webinaires suivants ont été offerts à l'ensemble de la communauté universitaire intéressée :

- [Partager nos connaissances auprès des étudiant·es des Premières Nations : le défi d'un apprentissage innovant](#), avec Julie Rock et Emmanuel Colomb, 2022
- [Il était une fois, l'approche du récit \(Storytelling\)... une approche intéressante pour stimuler la motivation des étudiant·es universitaires autochtones](#), avec Eve Pouliot et Johanne Rochelot, 2021

Le GRIIP décerne également des prix **Lumières sur l'innovation pédagogique** visant à valoriser l'innovation pédagogique dans le réseau de l'Université du Québec mettre en lumière des pratiques innovantes améliorant la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage en milieu universitaire. L'édition 2023 a permis de souligner le travail du professeur Stéphane Grenier de l'UQAT « [Vers la fierté Anishnabe: expérience d'enseignement immersive et collaborative dans la communauté du Lac Simon](#) ».

## **2.6 Cheminement académique et règles administratives**

Ne s'applique pas.

## **2.7 Lieux et moyens d'enseignement**

Ne s'applique pas.

## **2.8 Langue d'enseignement**

Ne s'applique pas.

## **Section 3 – Expérience étudiante**

---

### **Communauté de pratique des professionnel·les soutenant les étudiants et étudiantes des Premiers Peuples du réseau de l'Université du Québec**

En 2020, l'Université du Québec a créé une communauté de pratique réunissant les personnes soutenant les étudiantes et étudiants autochtones dans les dix établissements du réseau. La coordination de cette communauté de pratique est assumée par la chargée de projets autochtones de l'UQ. Le mandat est de permettre à ces professionnel·les d'interagir pour apprendre les uns des autres en mettant en commun des difficultés, des expériences et de bonnes pratiques relativement au soutien et à l'accompagnement des étudiants des Premiers Peuples fréquentant un établissement du réseau de l'UQ, et ce, dans le but d'approfondir leurs connaissances et de développer de nouveaux savoirs liés à leur pratique professionnelle.

La communauté de pratique soutient également les directrices et directeurs des services aux étudiants des établissements du réseau de l'Université du Québec impliqués dans l'accompagnement des personnes étudiantes des Premiers Peuples. Elle encourage l'innovation et favorise la circulation des savoirs afin d'améliorer la sensibilisation des différents intervenants du milieu universitaire quant aux réalités de ces étudiantes et étudiants.

#### **Objectifs**

- Mettre en commun les savoirs, les pratiques, les stratégies et les initiatives concernant le soutien et l'accompagnement des étudiants des Premiers Peuples.
- Améliorer les pratiques de façon continue concernant le soutien et l'accompagnement des étudiants des Premiers Peuples.
- Choisir ou créer des outils pour faciliter l'accompagnement des étudiants des Premiers Peuples.
- Proposer des projets créatifs et innovateurs pour répondre aux besoins des étudiants des Premiers Peuples de son établissement et du réseau de l'Université du Québec.
- Veiller les derniers développements en matière de soutien aux étudiants des Premiers Peuples.
- Développer une expertise réseau pour le soutien des étudiants des Premiers Peuples.

En 2021, la communauté de pratique a publié le guide [Pistes pour accueillir et accompagner la population étudiante des Premiers Peuples à l'université](#). Ce guide s'adresse principalement aux équipes des services à la communauté étudiante du réseau de l'Université du Québec. Il peut également être utile à l'ensemble du personnel. Il vise à transmettre des pistes pour mieux accueillir et accompagner la population étudiante des Premiers Peuples à l'université. Il s'appuie sur plusieurs références et sur les expériences du personnel soutenant les étudiants et les étudiantes des Premiers Peuples du réseau de l'Université du Québec. Des étudiantes autochtones du réseau ont également révisé les contenus proposés.

## **Compétences culturelles du personnel universitaire dans les différents services**

Différentes activités sur les enjeux et réalités des Premiers Peuples ont été offertes dans les dernières années sous la coordination de l'équipe du siège social :

2020-2021 : Formation de sensibilisation sur les enjeux et réalisations des Peuples autochtones au personnel de l'Université du Québec et du réseau (10 séances offertes par le service de formation continue de l'UQAT et par la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse pour environ 300 personnes).

2022-2023 : Les webinaires de la Table de travail sur les réalisations autochtones du réseau visent à démythifier des enjeux actuels propres au milieu universitaire. Destinés d'abord à la communauté universitaire du réseau de l'UQ, les webinaires sont ensuite accessibles au grand public à partir de la [page YouTube du réseau UQ](#). Trois thèmes ont été abordés :

- L'université et les Peuples autochtones : défis de l'inclusion et enjeux de reconnaissance, avec Carole Lévesque (INRS) et Janet Mark (UQAT)
- Réfléchir à la reconnaissance territoriale en milieu universitaire : contexte, tour d'horizon et chemin parcouru par l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue avec Janet Mark (UQAT), Sébastien Brodeur-Girard (UQAT), Frédérique Cornellier (UQAT)
- Les principes de la recherche en contexte autochtone avec Suzie Basile (UQAT), Carole Lévesque (INRS).

2023 : Atelier de sensibilisation « *Pistes pour accueillir et accompagner les étudiant.es des Premiers Peuples à l'université* » par la communauté de pratique Premiers Peuples et adressée aux équipes des Services à la communauté étudiante (SAE) des établissements du réseau. Plus de 100 personnes des équipes des SAE du réseau ont assisté à l'activité offerte en ligne.

Des activités pour souligner le mois national de l'histoire autochtone (juin) et la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation (septembre) se sont tenues dans la dernière année. Par exemple, l'organisme Tourisme autochtone Québec a offert une conférence auprès des membres du personnel du siège social en juin 2022 et une distribution de rubans orange a été organisée en septembre 2022.

## **Section 4 – Recherche et création**

### **4.1 Personnel autochtone en recherche**

Ne s'applique pas.

### **4.2 Objectifs de développement des compétences en recherche pour des Autochtones**

Ne s'applique pas.

### **4.3 Prise en compte des savoirs autochtones traditionnels en recherche et création**

Ne s'applique pas.

#### **4.4 Programmes de cycles supérieurs**

Ne s'applique pas.

#### **4.5 Professeurs et thématiques de recherche et création répondant aux visions, valeurs, besoins et intérêts des communautés autochtones**

Ne s'applique pas.

#### **4.6 Activités de diffusion des résultats de la recherche et création**

L'Université du Québec ne réalise pas de projets de recherche. Cependant, ses plateformes web permettent de relayer des informations sur la recherche et la création provenant des dix établissements du réseau.

#### **4.7 Approches et éthique de la recherche et création**

Ne s'applique pas.

#### **4.8 Infrastructures de recherche et création**

Ne s'applique pas.

#### **4.9 Chaires de recherche et création**

Ne s'applique pas.

#### **4.10 Partenariats et réseaux stratégiques.**

Ne s'applique pas.

#### **4.11 Programme de bourses d'études aux cycles supérieurs**

À la suite de la révision des règles d'attribution des bourses de la Fondation de l'Université du Québec, dix bourses d'études Ténacité sont réservées uniquement à des étudiants autochtones depuis l'automne 2019, soit une bourse par établissement du réseau de l'Université du Québec.

### **Section 5 – Services à la collectivité**

---

#### **5.1 Participation des experts de l'Université dans le développement des milieux**

Ne s'applique pas.

#### **5.2 Offre de formation continue sur les savoirs et les cultures autochtones**

Ne s'applique pas.

#### **5.3 Activités de sensibilisation et de formation de la population non autochtone**

L'Université du Québec a développé un partenariat avec l'Association québécoise autochtone en science et en ingénierie (AQASI) pour soutenir la tenue de l'Expo-Sciences Autochtone Québec dans les établissements du réseau. L'édition 2024 de l'évènement se tiendra à l'UQO.